

## ***PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL 24 AOUT 2015***

L'an deux mil quinze, le 24 août à 19 heures 00 à la Mairie, le Conseil Municipal d'OBARENTZEN s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de **Monsieur René MATHIAS, Maire.**

**Membres présents** : FRANTZ Nicole, KASTLER Véronique, ANTONY Hubert, BRETZ Daniel, ANTONY Patricia, HEGY Nicole, MEYER Théo, JAEGGY Martin, BOIL Corinne, REYMANN Frédéric, MULLER Jean-Louis, BRENDLE Bernard, BAUER Huguette

**Membres absents excusés** : WERTHE Christian, MULLER Jean-Louis, ANTONY Patricia

**Pouvoirs** : MULLER Jean-Louis à MATHIAS René

**Secrétaire de Séance** : M BRENDLE Bernard

**Date de la convocation** : 17 août 2015

***La séance est ouverte à*** : 19 heures 00

### **Ordre du Jour** :

- Approbation du procès verbal des séances des 8 et 18 juin
- Utilisation de la délégation de signature
- Développement économique : approbation des conditions liées à la vente d'un terrain communal de Meyenheim à la Communauté de Communes du Centre Haut-Rhin
- Approbation de l'adhésion au SIEPI de la commune de Hattstatt, du Pays de Brisach et du projet de statuts
- Travaux voirie
- Autorisation à ester en justice
- Autorisation de présentation de la demande de validation de l'Agenda d'Accessibilité
- Approbation des rapports d'activités (SIEPI, Communauté de Communes du Centre Haut-Rhin, Ordures Ménagères)
- Maisons Fleuries 2015
- Divers

**1° APPROBATION DU PROCES VERBAL DES SEANCES DES 8 ET 18 JUIN**

*Après lecture, les membres du Conseil Municipal approuvent les comptes rendus des séances des 8 et 18 juin derniers à l'unanimité.*

**2° UTILISATION DE LA DELEGATION DE SIGNATURE**

*M le Maire informe :*

*La délégation de signature n'a pas été utilisée.*

**3° DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – APPROBATION DES CONDITIONS LIEES A LA VENTE D'UN TERRAIN COMMUNAL DE MEYENHEIM A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CENTRE HAUT-RHIN**

***M. le Maire expose :***

*Suite à la restitution de l'étude de faisabilité et d'aménagement de zones d'intérêt communautaire réalisée en 2014 par le Cabinet d'Etudes BEREST, le conseil de communauté par délibération du 1<sup>er</sup> octobre 2014 a décidé la programmation et la mise en œuvre d'une zone d'activités à Meyenheim.*

*Cette dernière sera localisée le long de la RD18Bis, en entrée Sud-est du village à proximité immédiate du demi-échangeur autoroutier, favorisant les relations en direction de Colmar. D'une superficie de 8.90 hectares, cette zone sera réalisée en deux phases et permettra la création d'une trentaine de lots destinés à l'accueil d'entreprises.*

*La première phase portera sur l'aménagement d'une parcelle communale d'une superficie de 444.27 ares cadastrée section 43 parcelle 200. Elle permettra la création d'une vingtaine de lots allant de 5.50 à 71 ares, dont les travaux devraient débuter en septembre 2015. A ce jour, deux entreprises ont déjà effectué une réservation de lots.*

*A cet effet, les Conseils de Communauté et Conseil Municipal de MEYENHEIM ont délibéré respectivement le 9 et le 16 juin 2015 sur le projet d'acquisition foncière de cette parcelle communale.*

*Le prix d'achat a été fixé à 357 816 €. Il est entendu qu'il n'y aura pas d'indemnités des exploitants.*

*Vu l'article 89 de la loi n° 2010-1563 précisant notamment « lorsque l'établissement public de coopération intercommunale est compétent en matière de zones d'activités économiques, les biens immeubles des communes membres peuvent lui être transférés en pleine propriété dans la mesure où ils sont nécessaires à l'exercice de cette compétence. Dès lors que les conditions financières et patrimoniales du transfert des biens immobiliers sont décidés par*

*des délibérations concordantes de l'organe délibérant et des conseils municipaux des communes membres se prononçant dans les conditions de majorité qualifiée ».*

*Après délibération, les membres du Conseil Municipal à l'unanimité*

- *Approuvent les conditions financières et patrimoniales susvisées relatives au transfert du terrain cadastré section 43 parcelle 200 d'une superficie de 447.27 ares, nécessaire à l'aménagement de la ZA de Meyenheim par la CCCHR.*

#### **4° APPROBATION DE L'ADHESION DES COMMUNES DE HATTSTATT, du PAYS DE BRISACH ET DES STATUTS DU SYNDICAT**

*Le Maire informe :*

*Le comité syndical du SIEPI a approuvé un projet de statuts lors de sa réunion du 16/06/2015, il appartient aux collectivités membres du Syndicat de les approuver également. S'agissant de la composition du Syndicat, il peut être observé qu'est mentionnée dans les projets de statuts la commune de HATTSTATT, qui souhaite adhérer au SIEPI pour la compétence eau potable.*

*Par ailleurs est mentionnés la communauté de communes du Pays de Brisach, qui se substitue à la commune de Logelheim pour la compétence assainissement.*

*Cette mention ne fait qu'entériner une situation existante, puisque la communauté de communes s'est substituée, lors de sa création en 2009, à la commune pour la compétence assainissement dont elle dispose, en application de l'article L.5214-21 du code général des collectivités territoriales.*

*Il est proposé au Conseil Municipal :*

- *D'approuver l'adhésion de la commune de Hattstatt au SIEPI pour la compétence AEP*
- *De prendre acte de la substitution de la communauté de communes du Pays de Brisach à la commune de Logelheim pour la compétence assainissement*
- *D'approuver le projet de statuts tel qu'approuvé le 16/06/2015 par le comité syndical du SIEPI*

*Après délibération les membres du Conseil Municipal approuvent les propositions ci-dessus à l'unanimité.*

#### **5° TRAVAUX VOIRIE**

*Le Maire informe :*

*Ce point est ajourné et reporté au jeudi 27 août à 18 heures (convocation jointe).*

*En effet, une réunion aura lieu mardi 25 à 17 heures à la mairie suite à un changement souhaité par le Conseil Général.*

**6° AUTORISATION A ESTER EN JUSTICE**

*Le Maire informe :*

*Les familles RIETH-WOLFF veulent à nouveau s'implanter sur le terrain sis rue des Fleurs, l'année dernière nous avons tenté de leur signifier par lettre recommandée que leur mobil-home ne pouvait rester plus de 3 mois sur place. Or ce courrier n'a jamais été retiré. Aujourd'hui ils entreprennent de multiples démarches pour s'installer à nouveau (demande de branchement d'eau, de poubelle, d'inscription dans la commune...)  
Il conviendrait de prendre l'attache d'un avocat afin de pouvoir régler cette affaire.*

*Après délibération, les membres du Conseil Municipal autorisent à l'unanimité M le Maire à ester en justice dans l'affaire relatée ci-dessus.*

**7° AUTORISATION DE PRESENTATION DE LA DEMANDE DE VALIDATION DE L'AGENDA D'ACCESSIBILITE**

*Le Maire informe :*

*Il convient de présenter l'agenda pour l'accessibilité pour le 27 septembre prochain celui-ci a été élaboré comme joint au présent compte rendu et au procès verbal de délibération.*

*Après examen du calendrier les membres du conseil municipal l'approuvent à l'unanimité et autorisent M le Maire à présenter la demande de l'agenda d'accessibilité à l'unanimité.*

**8° APPROBATION DES RAPPORTS D'ACTIVITES (SIEPI, CCCHR, OM)**

*Les rapports d'activité 2014 pour le Syndicat des Eaux de la Plaine de l'Ill, pour la collecte et le traitement des Ordures Ménagères, ainsi que celui pour la Communauté de Communes du Centre Haut-Rhin ont été remis aux membres du Conseil Municipal pour lecture.*

*Après délibération, les membres du Conseil Municipal approuvent ceux-ci à l'unanimité.*

**9° MAISONS FLEURIES 2015**

*Le maire informe :*

*Le listing des prix des maisons fleuries 2015 s'établit comme suit :*

<b>Rang</b>	<b>Nom Prénom</b>	<b>Prix</b>
1	BRETZ Jean-Pierre	60 €
2	HEGY Lucien	55 €
2ex aequo	MERIAN Dominique BABULA Francis	55 €
3	MERIAN Jean-Paul	50 €
3 ex aequo	BINGLER Jean-Pierre	50 €
4	HEBDING André	45 €

5	<i>HELM Rémy</i>	40 €
5 ex aequo	<i>HEBDING Robert</i>	40 €
6	<i>BINGLER Philippe</i>	35€
7	<i>SCHMIDT Patrick</i>	30 €
8	<i>LEVY Damien</i>	25 €
8 ex aequo	<i>MATHIAS René</i>	25 €
8 ex aequo	<i>GUTLEBEN Lucien</i>	25 €
8 ex aequo	<i>MERIAN Eugène</i>	25 €
8 ex aequo	<i>SCHOENY Yvan</i>	25 €
9	<i>BIELLMANN Jean-Gabriel</i>	20 €
10	<i>PAYET Axel</i>	15 €
10 ex aequo	<i>TAILLARD Guy</i>	15 €
10 ex aequo	<i>HEBDING Joël</i>	15 €
	<b>TOTAL</b>	<b>650 €</b>

Après délibération, les membres du conseil municipal approuvent à l'unanimité la répartition des prix des maisons fleuries 2015 qui seront remis lors de la cérémonie des vœux du nouvel an 2016.

### **10° DIVERS**

- Organisation des différentes manifestations et cérémonies à venir
- 11 novembre : le 10 à 19 heures messe puis cérémonie au monument aux morts
- 29 novembre : fête de Noël des aînés 12 heures
- Réception du Nouvel An : le 29 décembre à 19 heures 30
- Courant septembre commission communale des fêtes et cérémonies : choix du repas de Noël
- Manifestation cycliste : permanences

<b>Nom Prénom</b>	<b>Horaires</b>
<b>HEGY Nicole</b>	<b>8 heures / 10 heures</b>
<b>ANTONY Hubert</b>	<b>10 heures / 12 heures 30</b>
<b>MATHIAS René</b>	<b>12 heures 30 / 13 heures 30</b>
<b>BRENDLE Bernard</b>	<b>13 heures 30 / 15 heures</b>

*La séance est levée à : 20 heures 10 minutes*

### **Ordre du Jour :**

- Utilisation de la délégation de signature
- Développement économique : approbation des conditions liées à la vente d'un terrain communal de Meyenheim à la Communauté de Communes du Centre Haut-Rhin
- Approbation de l'adhésion au SIEPI de la commune de Hattstatt, du Pays de Brisach et du projet de statuts
- Travaux voirie
- Autorisation à ester en justice
- Autorisation de présentation de la demande de validation de l'Agenda d'Accessibilité
- Approbation des rapports d'activités (SIEPI, Communauté de Communes du Centre Haut-Rhin, Ordures Ménagères)
- Maisons Fleuries 2015
- Divers

<i>NOM</i>	<i>PRENOM</i>	<i>FONCTION</i>	<i>SIGNATURE</i>	<i>PROCURATION</i>
<i>MATHIAS</i>	<i>René</i>	<i>Maire</i>		
<i>BRENDLE</i>	<i>Bernard</i>	<i>1<sup>er</sup> Adjoint</i>		
<i>ANTONY</i>	<i>Hubert</i>	<i>2<sup>ème</sup> Adjoint</i>		
<i>HEGY</i>	<i>Nicole</i>	<i>3<sup>ème</sup> Adjoint</i>		
<i>ANTONY</i>	<i>Patricia</i>	<i>CM</i>		
<i>BAUER</i>	<i>Huguette</i>	<i>CM</i>		
<i>BOIL</i>	<i>Corinne</i>	<i>CM</i>		
<i>BRETZ</i>	<i>Daniel</i>	<i>CM</i>		
<i>FRANTZ</i>	<i>Nicole</i>	<i>CM</i>		
<i>JAEGGY</i>	<i>Martin</i>	<i>CM</i>		
<i>KASTLER</i>	<i>Véronique</i>	<i>CM</i>		
<i>MEYER</i>	<i>Théo</i>	<i>CM</i>		
<i>MULLER</i>	<i>Jean-Louis</i>	<i>CM</i>		<i>MATHIAS René</i>
<i>REYMANN</i>	<i>Frédéric</i>	<i>CM</i>		
<i>WERTHE</i>	<i>Christian</i>	<i>CM</i>		